

17 sep 2019 -11:08

Top manager dans la fonction publique fédérale : un job qui se conjugue encore au masculin

D'après l'étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, il semble que les femmes sont clairement sous-représentées parmi les postes à responsabilités de la fonction publique belge, en particulier au niveau fédéral.

En 2017, les femmes ne représentaient que 29% du 1er degré de la hiérarchie de l'ensemble de la fonction publique fédérale (services publics fédéraux et autres institutions publiques telles que l'Inami ou l'Afsca). Et ce, malgré un arrêté royal adopté en 2012 et instaurant un quota d'un tiers de chaque sexe au sein des comités de direction.

Une analyse plus détaillée - ne prenant en compte que les services publics fédéraux (SPF) - révèle certains comités de direction très inégalitaires. Ainsi par exemple, le comité de direction du SPF Finances ne comptait en 2017 que 4 femmes pour 16 hommes, celui de la Justice 2 femmes pour 9 hommes, et enfin aucune femme pour 6 hommes à la Santé publique. Enfin, tant en 2012 qu'en 2017, une seule femme est Présidente d'un comité de direction d'un SPF.

Avec de tels chiffres, le top du niveau fédéral est à la traîne par rapport aux entités fédérées. Alors que seulement 1 top manager de SPF sur 8 était une femme en 2017, elles étaient 4 femmes pour 5 hommes à la Région wallonne, 2 femmes pour 5 hommes à la Région de Bruxelles-Capitale, 2 femmes pour 8 hommes à la Fédération Wallonie-Bruxelles et 2 femmes pour 9 hommes pour la Flandre.

Si l'on compare la situation du niveau fédéral belge avec celle des autres pays de l'Union européenne, la Belgique se retrouve également en queue de peloton. Seuls 2 membres de comité de direction d'un service public fédéral sur 10 sont des femmes contre 4 sur 10 au niveau européen.

Pour Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, « la fonction publique fédérale doit donner l'exemple et fournir davantage d'efforts pour atteindre l'égalité de genre au top ». C'est pourquoi, l'Institut demande au prochain gouvernement fédéral de s'engager à mettre strictement en œuvre l'arrêté royal de 2012 et à prendre les mesures complémentaires suivantes :

- assurer un monitoring annuel des décisions de nomination pour les postes de management;
- imposer une obligation explicite de motivation s'il est décidé de déroger aux règles ;

L'Institut recommande l'adoption d'un plan stratégique égalité-diversité sous la responsabilité du/de la Ministre de la Fonction publique ainsi que la désignation d'un-e responsable de l'égalité des femmes et des hommes nommé au sein du SPF Stratégie et Appui. Cette personne aurait en charge le monitoring de l'arrêté royal de 2012 ainsi que le suivi du plan égalité-diversité de la fonction publique.

Vous pouvez consulter l'étude sur le site web de l'Institut: <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Contact presse

Komlan Toulassi-Mensah

E-mail: komlan.Toulassi-Mensah@iefh.belgique.be

Tél. : 02 233 52 82

<http://igvm-iefh.belgium.be>

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

Toute personne, victime de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be